ENVIRONNEMENT

Autorisation environnementale : conduire la procédure, consulter et obtenir l'acte

Le dossier technique est prêt mais le calendrier dérape. Les services demandent des pièces que personne n'attendait. La participation du public révèle une opposition mal anticipée. Le maître d'ouvrage découvre que la procédure engagée n'était pas la bonne ou qu'une autorisation connexe manque au dossier. Une journée en présentiel ou à distance consacrée au déroulement des procédures. Vous identifiez la procédure adaptée et les autorisations qu'elle absorbe. Vous suivez chaque phase d'instruction et ses points de blocage. Vous préparez la participation du public et la relation avec les services. Le module de deux jours traite pour sa part du contenu technique de l'évaluation des impacts.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
1 jour — 7 h	**Présentiel ou à distance**	**À partir de 1 087 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Chargés de procédures maîtres d'ouvrage juristes et chefs de projet responsables du dépôt et du suivi des demandes d'autorisation.

PRÉREQUIS
Une première expérience du montage de dossiers réglementaires est attendue.

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Identifier la procédure adaptée à un projet et les autorisations qu'elle regroupe
- Organiser la phase amont et le cadrage avec les services instructeurs
- Suivre les étapes d'instruction et anticiper les points de blocage
- Préparer la participation du public et la réponse aux observations
- Sécuriser l'acte obtenu au regard des risques de recours

03 Programme détaillé

M1 Choisir et engager la procédure

- Ne pas se tromper de porte d'entrée
- Projets soumis à évaluation et examen au cas par cas
- Autorisations regroupées et autorisations restant distinctes
- Composition du dossier de demande et ordre de production
- Échanges préalables et demande de cadrage
- Cas pratique : Détermination de la procédure applicable à trois projets décrits et justification du choix.

M2 Suivre l'instruction

- Tenir le calendrier
- Phase d'examen et recevabilité du dossier
- Consultation des services et des collectivités
- Demandes de compléments et effets sur les délais
- Organisation interne du maître d'ouvrage pendant l'instruction
- Atelier : Reconstitution du calendrier d'un dossier réel avec identification des causes de retard.

M3 Participation du public et décision

- Convaincre puis sécuriser
- Modalités de participation du public et rôle du commissaire enquêteur
- Préparation des supports et des réponses aux observations
- Contenu de l'acte et prescriptions pouvant être discutées
- Risques de recours et mesures de sécurisation
- Mise en situation : Réunion publique simulée avec réponses aux objections des riverains et des associations.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Présentiel ou à distance

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, Paris — Présentiel, À distance — Classe virtuelle

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
• OPCO et plan de développement des compétences
• FAF et CFP
• France Travail
• Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF

Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 1 087 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 26/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr